

C35 - Qu'est-ce que l'abstention ?

Bonjour à toutes et à tous,

Le 8 mars, dès le lendemain de l'annonce, par le Conseil Constitutionnel, de la liste des candidats déclarés éligibles pour le 1er tour de l'élection présidentielle du 10 avril, et après avoir ainsi appris que j'avais été déclaré moi-même ainsi qu'une cinquantaine d'autres citoyens-candidats, inéligible pour cette élection, j'ai publié un appel à l'abstention qui a suscité un certain nombre de réactions, même au sein des sympathisants du PPAC. C'est pourquoi, il m'a paru utile et nécessaire de répondre en détail à ces commentaires, ce qui me permettra également de préciser les arguments en faveur de cette option d'abstention pour l'élection présidentielle.

En tout premier lieu, je précise que cet appel ne concerne, pour l'instant, que l'élection présidentielle. Cette mise au point préalable est nécessaire car elle est de nature à lever un certain nombre de confusions.

Une deuxième mise au point, très importante sur le fond, et qui plus particulièrement l'objet de cette vidéo, concerne le terme même d'abstention et le sens qu'il faut lui donner. J'ai déjà donné une définition lexicale de ce mot dans ma vidéo d'appel, mais j'y reviens aujourd'hui en reproduisant inextenso la définition du dictionnaire Larousse qui dit 1. Action de s'abstenir de faire quelque chose 2. Fait de ne pas participer à un vote dans le cadre d'un processus électoral ou d'un référendum.

On constatera tout de suite que cette définition ne correspond pas à celle du ministère de l'intérieur lorsqu'il livre les résultats chiffrés d'une élection, quelle qu'elle soit, puisqu'il comptabilise en « abstention » uniquement les citoyens remplissant deux conditions cumulatives : 1. avoir demandé leur inscription sur les listes électorales et 2. ne pas s'être déplacé pour aller voter.

De ce fait, le ministère de l'intérieur ignore délibérément les votes blancs, les votes nuls et, surtout les non-inscrits sur les listes électorales, trois catégories de citoyens qui répondent pourtant parfaitement à la définition du Larousse, puisqu'ils s'abstiennent bien de faire quelque chose (1) et ils ne participent pas à un vote dans le cadre d'un processus électoral.

Faut-il donc en déduire que le terme « abstention » est un terme polysémique, c'est à dire qui revêt plusieurs sens comme par exemple le mot Vivre : exister, subsister, habiter, expérimenter, traverser ou le mot Indien : habitant de l'Inde, autochtone des Amériques. Certes non, car alors, le dictionnaire aurait listé plusieurs différentes acceptions pour le mot abstention, ce qui n'est pas le cas.

Le terme abstention n'est donc pas polysémique. Peut-être est-il alors autosémique ? C'est à dire qu'il bénéficierait d'une qualité permettant de lui

donner le sens qui arrange le mieux celui qui l'emploie.

Ou même plus : peut être relève-t-il de la cratosémie ? c'est à dire du droit pour le détenteur du pouvoir coercitif d'imposer au grand public l'acceptation officielle d'un mot.

Eh bien c'est exactement ce qui se passe pour le terme abstention : le pouvoir étatique impose à nous autres, citoyens de base, une définition du mot abstention, qui ne correspond pas à sa signification étymologique, ni même à sa signification réelle lorsqu'il s'applique à d'autres actions courantes, autres que celle d'aller voter.

Dès lors une question se pose : mais pourquoi donc, le pouvoir étatique impose-t-il une acception restreinte du terme abstention dans le cadre des votations, c'est à dire uniquement le contingent de ceux qui ne déplacent pas en bureau de vote, alors que de toute évidence il conviendrait d'y inclure les votes blancs, les vote nuls et les non inscrits qui répondent de facto à la définition du dictionnaire ?

La réponse est bien simple : c'est pour tenter de minimiser le phénomène abstentionniste dans sa communication. Je ne vais pas reprendre les chiffres énoncés dans la vidéo n°34 qui montrent que le comptage réel de l'abstention fait grimper son pourcentage à 57% Européennes 2019, à 58% Premier tour des législatives 2017 et à 62% au Second tour des législatives 2017 : 62%.

Plus précisément les non-inscrits sur les listes électorales représentent près de 5 millions de citoyens, les votes blancs 0,5 m, les votes nuls 0,5 m et les inscrits non votants 23,6 millions soit un cumul global d'abstentionnistes égal à 29,6 millions qu'il faut mettre en perspective de 52 millions de citoyens non privés de leur droit de vote.

Je ne reviendrais pas non plus sur les raisons supposées et au demeurant jamais explicitées qui conduisent l'état oligocratique, mais pas que lui, à ne pas comptabiliser ces 5 millions de citoyens dans aucun type de statistiques comme s'ils n'existaient tout simplement pas, ou pire peut-être, comme s'ils étaient de mauvais citoyens, voire des délinquants passibles de sanctions.

Et pourtant, ces gens-là s'abstiennent bien d'aller voter, au sens concret du terme, et il le font volontairement, sans subir de pression aucune et en toute liberté. Quelle que soit leur motivation, ces citoyens s'abstiennent et sont donc des abstentionnistes.

L'argumentation la plus souvent avancée pour justifier de leur non comptabilisation est que ces gens-là sont supposés ne pas s'intéresser à la vie collective de leur pays, ceux qui avancent cette argumentation, sans

fournir aucune preuve factuelle, se sont-ils au moins une fois demandé si il ne pouvait pas y avoir une autre raison ? Se sont-ils également demandés s'ils ne confondaient pas vie collective et vie politique ? Car ces non-inscrits participent bien évidemment à la vie collective de la nation par leur activité civile, ce n'est bien qu'à l'activité politique qu'ils ne participent pas !!

Et pourquoi donc ces non inscrits ne participent-ils pas à la vie politique, c'est à dire ne se mettent-ils pas, volontairement, en situation de pouvoir aller voter lors des consultations électorales décidées par la minorité oligocratique ?

Eh bien, la réponse est simple : c'est parce qu'ils rejettent les procédures de participation qu'on leur impose et ne veulent pas être mêlés au jeu de dupes du système oligocratique qui utilise l'alibi de l'élection pour asseoir la domination d'un groupe restreint.

Et ils le font au même titre, et pour les mêmes raisons que les voteurs blancs, les voteurs nuls et la masse de ceux qui, bien qu'ayant fait l'effort de s'être fait inscrire sur les listes électorales, ne se déplacent pas le jour du vote. Et j'ajouterai enfin que ceux qui contestent cela, sont dans l'incapacité d'apporter des preuves factuelles de ce qu'ils avancent, qu'il ne s'agit que d'analyses subjectives de pur ressenti, et que de toutes façon cela ne change rien à la réalité concrète que les non-inscrits s'abstiennent de façon volontaire et délibérée, et doivent donc, en toute logique être considérés comme abstentionnistes.

Il existe, par contre, une différence entre les non-inscrits, les voteurs blancs, les voteurs nuls et les inscrits qui restent chez eux, qui réside dans la manière de signifier leur rejet des procédures proposées/imposées, qui pourra d'ailleurs varier dans le courant de l'existence d'un citoyen abstentionniste.

Par exemple, nous pouvons suggérer que les inscrits non votants choisissent ce comportement car ils savent que le pouvoir oligocratique va les comptabiliser en tant qu'abstentionnistes officiels et qu'ils vont pouvoir ainsi se compter et former un groupe avec une identité propre

Par exemple, nous pouvons suggérer que les voteurs blancs considèrent que l'acte de se déplacer dans un bureau de vote témoigne de leur vertu de citoyen, même non-votant

Par exemple, nous pouvons suggérer que les voteurs nuls marquent par cet acte volontaire et anonyme un rejet provocateur de la procédure proposée/imposée

Et en fin, Par exemple, nous pouvons suggérer que la non inscription sur les listes électorales marque le summum du mépris pour le système

oligocratique de la part d'un citoyen qui a pris lui même conscience du mépris que le système avait pour lui. Car les non inscrits sont souvent les plus politisés au sens d'observer avec attention le spectacle de la vie politique et de l'analyser. Je suis d'ailleurs, personnellement, un spécimen représentatif de cette catégorie, n'ayant jamais voulu m'inscrire sur les listes électorales avant l'élection de 2017, date à partir de laquelle il m'est apparu intéressant d'aller porter certaines idées dans le grand cirque politique, et date à partir de laquelle je m'y suis inscrit et n'ai voté exclusivement que pour les autres porteurs de ces mêmes idées, à l'exclusion de tout autre candidat de substitution, ou tout toute tentation de vote quand même ou de vote dit utile.

Vous avez donc compris que toutes ces formes d'abstentionnistes ne forment en réalité qu'une seule et catégorie de citoyens qui signifient, d'une façon ou d'une autre le rejet de l'oligocratie et l'aspiration à une vraie démocratie qui, une fois installée leur enlèverait toute velléité abstentionniste.

C'est pourquoi il est important que tous ces citoyens d'aspiration sans doute diverses, mais tous réunis par le plus petit dénominateur commun du rejet des procédures oligocratique puisse se compter et signifier, de par son nombre imposant, un sérieux avertissement dans l'attente d'un nombre encore plus important qui ôtera toute légitimité de fait au pouvoir oligocratique

Voici donc ainsi exprimé cette première mise au point sur mon appel à l'abstention pour l'élection présidentielle du mois prochain.

Dans une très prochaine chronique vidéo, je répondrai, comme annoncé et en détail, aux principales critiques, questions et observations qui m'ont été faites sur cette stratégie abstentionniste.

Je vous remercie et à bientôt